



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.5/L.512/Add.1
14 octobre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Treizième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 51 de l'ordre du jour

CONTROLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION

Ajouter la Grèce et le Népal à la liste des auteurs de l'amendement
(A/C.5/L.512) au projet de résolution révisé (A/C.5/L.511).
